
Norme internationale



5913

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Tentes de camping — Exigences et méthodes d'essai — Type L (tentes de poids léger)

Camping tents — Requirements and test methods — Type L (lightweight tents)

Première édition — 1985-10-15

CDU 685.531

Réf. n° : ISO 5913-1985 (F)

Descripteurs : installation de loisirs, matériel de camping, tente, spécification, essai, marquage.

Prix basé sur 4 pages

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 5913 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 83, *Matériel de sport et d'activités de plein air*.

L'attention des utilisateurs est attirée sur le fait que toutes les Normes internationales sont de temps en temps soumises à révision et que toute référence faite à une autre Norme internationale dans le présent document implique qu'il s'agit, sauf indication contraire, de la dernière édition.

Tentes de camping — Exigences et méthodes d'essai — Type L (tentes de poids léger)

1 Objet et domaine d'application

La présente Norme internationale spécifie les dimensions et caractéristiques de fonctionnement les plus importantes des tentes de camping de type L (tentes de poids léger). Ces tentes servent à abriter des personnes et des bagages pour les protéger des intempéries.

NOTE — Les exigences concernant les tissus feront l'objet d'une Norme internationale ultérieure.

La présente Norme internationale s'applique aux tentes de camping légères et d'une habitabilité maximale de quatre personnes utilisées par certains campeurs, tels que des randonneurs, cyclistes, canoéistes, touristes aériens.

Elle ne s'applique pas aux

- tentes de camping de type N (tentes normales, c'est-à-dire pour lesquelles il n'y a pas d'exigences spéciales en ce qui concerne le poids, qui sont traitées dans l'ISO 5912);
- tentes pour des utilisations particulières, comme par exemple les tentes pour des courses en haute montagne à l'aide d'un équipement technique, les tentes d'expéditions, etc.

2 Références

ISO 5912, *Tentes de camping — Exigences et méthodes d'essai — Type N (tentes normales)*.

ISO 7152, *Tentes de camping — Nomenclature*.

3 Définitions

Dans le cadre de la présente Norme internationale, les définitions données dans l'ISO 5912 et les termes donnés dans l'ISO 7152 sont applicables.

4 Exigences

4.1 Poids

Le poids total d'une tente de type L (avec son emballage) ne doit pas excéder 2 kg plus 1 kg par personne (habitabilité).

4.2 Surface de couchage

La surface de couchage par personne doit être d'au moins 200 cm × 60 cm mesurée à une hauteur latérale de 25 cm.

Dans le cas de prismes coniques et de formes spéciales, la largeur de 60 cm doit être maintenue sur un tiers de la longueur mesurée depuis la tête. Aux pieds elle doit être d'au moins 40 cm.

4.3 Hauteur de dégagement

La hauteur de dégagement de la tente doit être telle qu'un corps de jauge conformément à 5.1, correspondant aux dimensions d'une personne assise, placé dans la tente, ne touche pas le toit de celle-ci.

Dans les tentes prévues pour une à deux personnes, au moins une personne doit trouver place en position assise, et dans les tentes pour trois à quatre personnes, deux personnes au moins doivent trouver place dans la même position.

4.4 Forme et hauteur du tapis de sol

Le tapis de sol doit être en forme de cuvette et la hauteur de son rebord doit être au moins égale à 10 cm.

4.5 Espace pour les bagages

Suivant l'habitabilité de la tente, il est à prévoir, pour chaque personne, un espace supplémentaire dans lequel un corps de jauge en forme de prisme conformément à 5.2 puisse trouver place. Cet espace peut être séparé ou non du compartiment de couchage, mais doit être accessible depuis celui-ci.

4.6 Ensemble de mâts

Les différents éléments de l'ensemble de mâts doivent avoir une longueur maximale de 50 cm.

L'ensemble de mâts doit être fourni dans un sac ou un article similaire.

4.7 Sac de tente

La dimension du sac de tente doit permettre d'y introduire la tente non pliée, sans l'ensemble des mâts.

4.8 Fermetures à glissières

Les fermetures à glissières doivent être en matière synthétique.

4.9 Parties métalliques

Les parties métalliques de l'armature doivent avoir bel aspect et remplir pleinement leur fonction même après un usage de longue durée. Cette exigence est satisfaite si, lors de l'essai décrit en 5.3, le papier-filtre ne change pas de couleur.

4.10 Précautions contre le feu

Un avertissement permanent, lisible, donnant les simples précautions à prendre contre le feu, doit être fixé à l'intérieur de la tente dans une position où il pourra être vu facilement et rapidement.

Cet avertissement doit être conforme à celui donné dans l'ISO 5912.

4.11 Résistance des haubans, etc.

Pour la résistance des haubans, des anneaux de tension et des fermetures à glissière, les exigences spécifiées dans l'ISO 5912 sont applicables à la présente Norme internationale.

4.12 Aération

Le matériau et la conception de la tente doivent être choisis dans le but de dégager l'intérieur de la tente de l'humidité et d'éviter autant que possible la condensation. Ce but peut être atteint, par exemple, en utilisant pour les surfaces suffisamment grandes, c'est-à-dire la tente intérieure de tentes à double toit, et les parois et le toit de tentes à un seul toit, des étoffes perméables à la vapeur d'eau. Dans le cas de tentes à double toit, l'espace entre la tente intérieure et le double toit doit être suffisamment grand et efficacement aéré.

Les tentes de poids léger doivent en plus présenter des surfaces de tulle suffisamment grandes.

La tente ou tente intérieure, selon le modèle, doit empêcher la pénétration des moustiques (par exemple avec une moustiquaire), même si l'entrée est ouverte.

4.13 Imperméabilité à la pluie

L'imperméabilité de la tente doit être telle que lors de l'essai d'arrosage effectué conformément à 5.4, il n'y ait pas d'eau pénétrant à l'intérieur de la tente, à l'exception d'une très fine brouillasse pendant les premières 120 s.

4.14 Habitabilité

Pour déterminer le nombre de personnes, les surfaces de couchage ne doivent pas être disposées tête-bêche.

4.15 Équipement

La tente intérieure doit être pourvue d'un vide-poche par personne.

4.16 Accessoires

L'équipement de base doit comprendre des piquets-cornière et/ou piquets-fil d'une longueur d'au moins 18 cm.

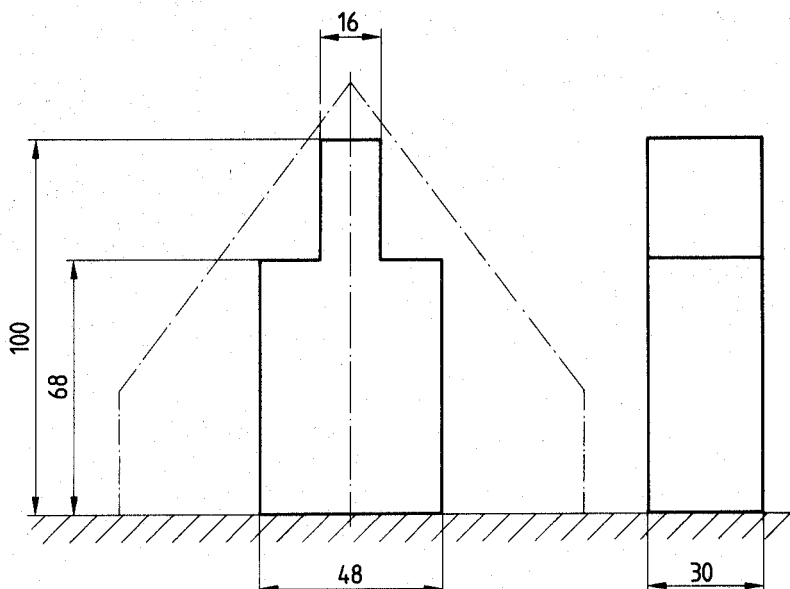
Les accessoires (piquets et autres petits matériels séparés) sont à mettre dans un petit sac ou article similaire.

5 Essais

Les exigences du chapitre 4 doivent être vérifiées de manière appropriée, par exemple par mesurage, pesage, etc., à moins que des essais spéciaux ne soient mentionnés ci-après.

5.1 Hauteur assise et places assises

La hauteur assise et le nombre de places assises doivent être vérifiés en utilisant un corps de jauge conforme à la figure 1.



Dimensions en centimètres

Figure 1 — Corps de jauge pour contrôler la hauteur assise et les places assises

5.2 Espace pour les bagages

L'espace pour les bagages doit être vérifié en utilisant un corps de jauge conforme à la figure 2.

Dimensions en centimètres

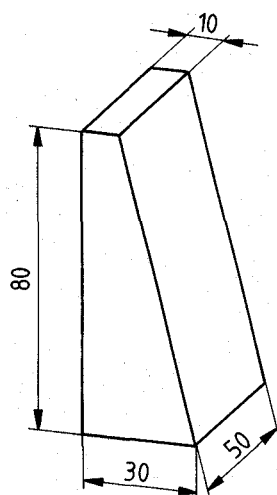


Figure 2 — Corps de jauge pour contrôler l'espace des bagages

5.3 Résistance à la corrosion

Dresser, abattre et plier cinq fois la tente puis la soumettre à l'essai d'arrosage.

NOTE — Les dommages pouvant être occasionnés à l'armature avant l'essai de corrosion n'étant pas définis, le fait de dresser et abattre la tente cinq fois est pris comme une simulation de l'usure due aux frottements.

Utiliser une solution saline à 15 % (*m/m*) pour estimer la résistance à la corrosion. Verser 100 ml de cette solution dans une cuvette en porcelaine et la couvrir par une plaque de verre, une fente étroite restant ouverte. Immerger dans la solution une des extrémités d'une bande de papier-filtre, de largeur 10 cm et de longueur 15 cm et placer l'autre extrémité sur une plaque de verre afin de permettre à la bande de s'imbiber totalement. Ensuite, placer l'échantillon sur le papier-filtre pendant 48 h.

5.4 Essai d'arrosage

Les caractéristiques de l'installation d'arrosage sont les suivantes:

- deux arroseurs par installation, pivotant jusqu'à 90° max.
- nombre de gicleurs par arroseur: 18
- diamètre des gicleurs: 1,10 mm
- angle d'arrosage: 45°
- zone d'arrosage maximale, A : 30 m²

Monter la tente conformément aux instructions du fabricant et, la tente étant fermée, effectuer l'essai d'arrosage. (Voir figure 3.)

Les conditions d'essai sont les suivantes:

- durée d'arrosage: 48 h
- pression de l'eau: 3 à 4,5 bar (300 à 450 kPa)
- débit-volume d'eau, q_V : 1 800 l/h

Selon la formule $\frac{q_V}{A}$ le débit-volume surfacique d'eau est de 60 l/(h·m²).

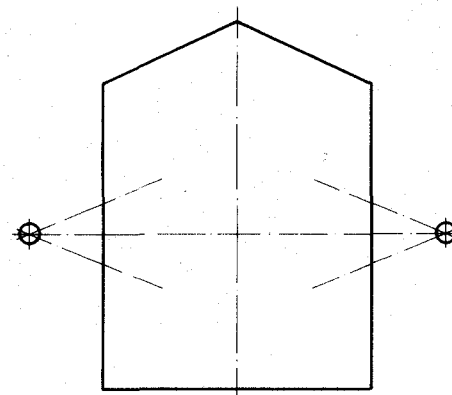
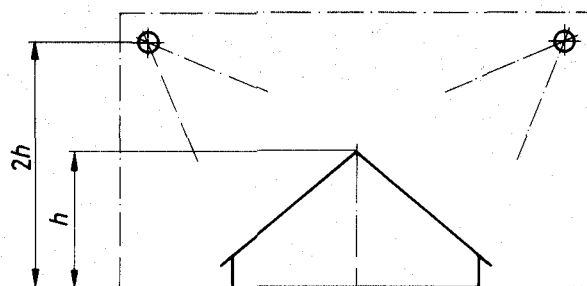


Figure 3 — Essai d'arrosage

6 Instructions pour le montage et l'entretien

La tente doit être accompagnée d'une notice de montage et d'instructions pour son entretien.

Une indication comme quoi les accessoires ne sont prévus que pour un emploi dans des conditions atmosphériques et du sol normales doit être fournie.

7 Marquage

Les tentes de poids léger conformes à la présente Norme internationale doivent être marquées durablement de manière à ce que l'utilisateur puisse reconnaître les données de fonctionnement essentielles même si, lors de l'achat, la tente est emballée.

Le marquage doit être représenté par un tableau qui doit au moins contenir les données suivantes:

Tente de poids léger ISO 5913			
Nombre de places de couchage et dimensions principales double toit/tente intérieure			
Dimensions de la tente emballée Poids de la tente emballée		... kg	Divisible en ... pièces respectivement non-divisible
Matériaux double toit tente intérieure	polyester enduit* coton 100 %*		
Fabricant/importateur			

* Cette donnée n'est fournie qu'à titre d'exemple seulement.

Dans le cadre de la limite fixée par la présente Norme internationale, le poids de la tente peut être indiqué sous la forme représentée à la figure 4.

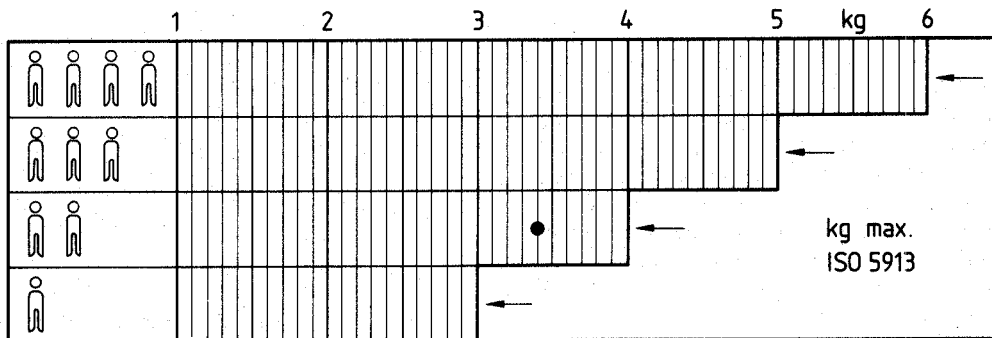


Figure 4 — Indication de poids

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 5913:1985

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8bd2946e-924a-4632-89f4-f5982e32a5a7/iso-5913-1985>